

R

E

C

H

E

R

C

H

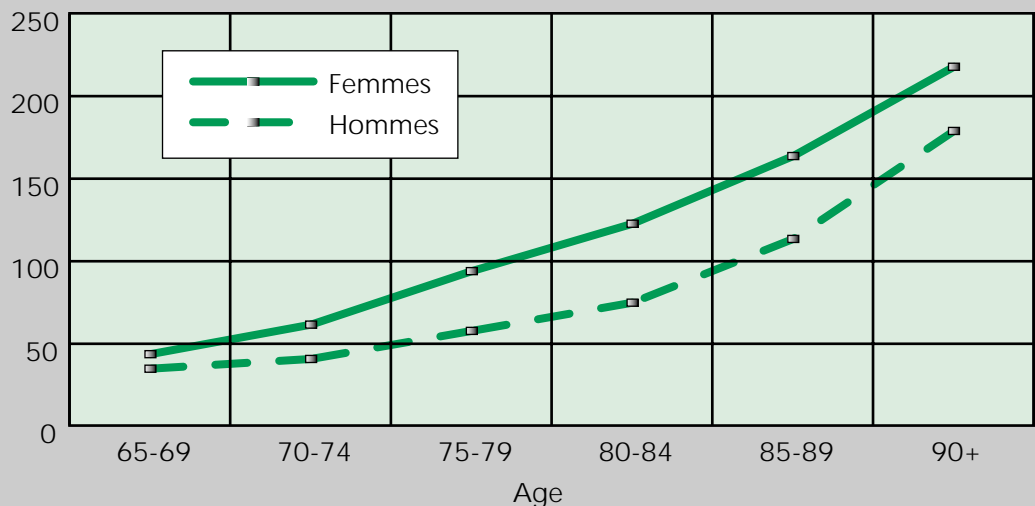
E

Epidémiologie des accidents des personnes âgées

En Suisse, chaque année, près de 80 000 personnes de plus de 65 ans subissent un accident dans la circulation routière, le sport ou le ménage. Les facteurs de risques entraînant des blessures graves sont, dans la circulation routière, la conduite de deux-roues à moteur, dans le ménage, le grand âge et dans le sport, le ski alpin. Le risque d'accident mortel est le plus élevé dans la circulation routière.

Total des accidents: taux rapportés à l'âge et au sexe

Taux / 1000 personnes / an



Problématique et but

En 1995, le Bureau suisse de prévention des accidents bpa a mené une étude nationale sur les accidents des personnes âgées (HUBACHER & EWERT, 1997). Les accidents des aînés n'apparaissant dans aucune statistique, l'étude avait pour but principal de relever leur type et leur fréquence dans les domaines de la circulation routière, du sport et du ménage. Pour cette raison, les données recueillies ont été examinées d'un point de vue purement descriptif. L'étude subséquente avait pour but d'élargir l'analyse. En plus du calcul des taux d'accidents et de blessures rapportés à la population, elle s'est penchée en particulier sur l'examen des facteurs de risques liés à différents accidents et conséquences afin d'élaborer des mesures préventives spécifiques.

Méthode

Ce travail repose sur l'étude «Les accidents des personnes âgées de plus de 65 ans» (HUBACHER & EWERT, 1997). Pendant toute l'année 1995, des hôpitaux et des cabinets médicaux privés ont enregistré les accidents des aînés de plus de 65 ans (au total 80 000 cas) moyennant un questionnaire détaillé. Puis, les données ont été analysées à l'aide

des méthodes de l'épidémiologie analytique. A défaut d'un groupe d'âinés n'ayant pas eu d'accident, ce sont les blessés légers qui ont fait office de groupe de contrôle; ils ont été comparés au groupe des blessés graves.

Résultats

En Suisse, près de 80 000 personnes de plus de 65 ans subissent un accident suivi d'un traitement médical. Le taux est de 76 accidentés par 1'000 individus, la part des femmes atteignant presque le double (90/1000 femmes) de celle des hommes (54/1000 hommes; voir la fig. au recto). Le domaine du ménage, du jardin et des loisirs est celui où les accidents, soit 91 pour cent, sont les plus nombreux (taux d'accidentés: 69/1000 personnes), suivi par la circulation routière avec 5 pour cent (4/1000 personnes) et le sport avec 4 pour cent (3/1000 personnes). Avec une part de 83 pour cent, les chutes sont le type d'accident le plus fréquent; elles occasionnent souvent une fracture du col du fémur. Le risque de subir ce genre de blessure augmente fortement avec l'âge et représente, chez les 90 ans et plus, près du triple (Odds Ratio* OR=2.91) du taux relevé chez les 65 à 69 ans. On a constaté en outre que les facteurs sexe féminin (OR=1.28), hypertension (OR=1.30), troubles de la mémoire (OR=1.89) sont ceux qui prédisposent aux risques. En automne (OR=1.33) et la nuit (OR=1.23), le risque de subir une fracture du col du fémur augmente également de près de 30 pour cent.

Un facteur prédisposant particulier a été relevé dans la circulation routière: ceux qui souffrent d'une ouïe diminuée encourent, comparés à des âinés sans problèmes d'ouïe, un risque plus de deux fois plus élevé (OR=2.51) d'être grièvement blessés dans un accident. De plus, la gravité des accidents de la route dépend du genre d'usagers: comparés aux cyclistes accidentés, qui ont le risque le plus bas de subir des blessures graves, les conducteurs de deux-roues motorisés courent le risque le plus élevé (OR=2.74), suivis par les conducteurs de voitures (OR=2.54) et les piétons (OR=1.67).

Le risque de décéder des suites d'un accident double tous les 10 ans environ; il est plus de 6 fois plus élevé chez les 90 ans et plus (OR=6.53) que chez les 65 à 69 ans. Indépendamment de l'âge, les hommes courent un risque d'accident mortel près de trois fois plus élevé (OR=3.13) que les femmes. Les autres facteurs prédisposants importants sont l'hypertension (OR=2.89), les troubles de la mémoire (OR=2.42) et les sédatifs (OR=1.47). Les principaux facteurs ayant joué un rôle dans l'accident sont l'épuisement/la fatigue (OR=3.76), les troubles cardio-vasculaires/de la vascularisation cérébrale (OR=1.78) et une vue déficiente (OR=1.76). Le risque d'accident mortel est, dans la circulation routière, près de 9 fois plus grand (OR=9.16) et dans le domaine du ménage, du jardin et des loisirs près de 4 fois plus grand (OR=4.34) que dans le sport.

* «Proportion des personnes à risque/sans risque du groupe-test» divisée par «la proportion des personnes à risque/ sans risque du groupe de contrôle»

Conclusions

Tant les chutes que les fractures du col du fémur semblent dépendre des conditions physiques et psychiques de l'individu. Mais ces dernières, liées au vieillissement de l'organisme, sont difficiles à influencer. C'est pourquoi les mesures doivent porter non seulement sur la prévention des chutes, mais encore sur la prévention des blessures (protège-hanche, p. ex.). Dans la circulation routière, l'ouïe est le seul facteur de risque physiologique pouvant entraîner des blessures graves. Par conséquent, on peut supposer que les capacités cognitives des personnes âgées y jouent un rôle plus important que les conditions purement physiologiques. Cela signifie, entre autres, que l'on devra attacher plus d'importance aux capacités auditives et cognitives lors de l'examen d'aptitude obligatoire pour les conducteurs de plus de 70 ans.

Impressum

bpa, Laupenstrasse 11
case postale 8236
CH-3001 Berne
Tél. 031 390 22 22
Fax 031 390 22 30
www.bpa.ch

Personne responsable:
Markus Hubacher
Tél. 031 390 22 07
m.hubacher@bfu.ch

© Reproduction sou-
haitée avec indica-
tion de la source.

R
E
C
H
E
R
C
H
E